

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

8 juillet 2020



RAPPORT ANNUEL DE L'ANFA : UN TOURNANT REUSSI EN 2019

La publication du rapport annuel 2019 de l'ANFA souligne le tournant pris par l'association en cette année marquante dans son histoire. Dans le sillage des impacts majeurs de la réforme de la formation professionnelle issue de la loi pour la Liberté de choisir son avenir professionnel de septembre 2018, l'ANFA a poursuivi son activité durant les trois premiers trimestres dans le cadre du mandat qui lui était octroyé par l'Etat pour le compte de l'OPCO Mobilités avant de se concentrer sur le cœur de sa mission.

En septembre 2019, l'OPCO Mobilités étant opérationnel, l'ANFA a pu se concentrer sur son périmètre redéfini : l'association est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation.

Comme en atteste le rapport annuel 2019, **l'ANFA maîtrise l'observation du secteur**, grâce à l'expertise de l'Observatoire des métiers et des qualifications des Services de l'automobile, **contribue à l'expertise GPEC et met en œuvre l'ingénierie de certification** (de la création des référentiels à la conduite des examens pour les CQP de la branche).

Des travaux développés dans le cadre du PIA Compétences numériques Services Auto à la rénovation de ses réseaux CFA Pilotes et Associés initiée au dernier trimestre ou à ses actions de promotion des métiers, l'ANFA a approfondi ses activités tout au long de l'année 2019, attestant de **sa capacité d'adaptation à un paysage institutionnel de la formation en pleine mutation.**

L'ANFA a ainsi réussi le pari d'une nouvelle transformation, devenant le centre de ressources des métiers des services de l'automobile, et poursuivant trois objectifs majeurs :

- Contribuer à la pérennisation des entreprises, des emplois et de l'insertion des jeunes dans les services de l'automobile,
- Accompagner les acteurs de la branche face aux évolutions,
- Susciter des vocations et accompagner les carrières professionnelles dans des métiers d'avenir, via des dispositifs de formation initiale et continue.

 **Téléchargez
le rapport annuel**



À PROPOS DE L'ANFA

L'ANFA est chargée par la Commission paritaire nationale de la branche des Services de l'automobile de la mise en œuvre de dispositifs relevant de sa politique nationale de formation. L'ANFA anime l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, apporte une expertise dans le cadre du développement de la GPEC de branche, intervient sur le champ de la certification, assure la promotion des métiers et développe l'apprentissage, notamment via les réseaux des CFA Pilotes et Associés.

TOUTES NOS ACTUALITES SUR NOTRE SITE
www.anfa-auto.fr/actualites